

Fiche technique

Fusion des Trésoreries de Sorigny (ex-Montbazou) et d'Azay-le-Rideau

1 - Implantation et volet logistique

La Trésorerie fusionnée se situera dans la zone d'activités Isoparc de la commune de Sorigny où vient d'être implantée la Trésorerie de Sorigny.

Données relatives à l'accessibilité des sites

Le tableau, ci-dessous, présentent, pour chaque ressort perceptoral, la distance et le temps de trajet moyens entre les communes en relevant et la Trésorerie-siège.

Communes du ressort de la Trésorerie de	Distance moyenne (en km) avec la Trésorerie de		Temps de trajet moyen (en mn)
Azay-le-Rideau	Azay-le-Rideau	9,5	12,5
Azay-le-Rideau	Sorigny	20,8	27
Sorigny avant fusion	Sorigny	10,9	15
Sorigny après fusion	Sorigny	16,83	22

Le détail de chaque distance et temps de trajet figure en annexe.

Volet budgétaire et logistique

Les locaux de la Trésorerie fusionnée sont loués à la Communauté de communes du Val de l'Indre. Le montant du loyer annuel sera d'environ 22 000 euros et sera ajusté en fonction du chiffrage définitif des travaux.

Le volet logistique et sécurité attaché à la Trésorerie de Sorigny a fait l'objet d'une fiche technique, présentée lors du CTL du 29 septembre 2015.

2 - Démarche poursuivie pour préparer l'opération de fusion

Présentation aux partenaires extérieurs

Le directeur départemental des finances publiques a rencontré les élus du canton d'Azay-le-Rideau au cours du mois de mai afin de leur présenter le projet de fusion : M. HENRION, maire d'Azay-le-Rideau, M. LOIZON, président de la communauté de communes d'Azay-le-Rideau et conseiller départemental ainsi que M. BAUMEL, député de la 4ème circonscription en Indre-et-Loire.

Réunions préparatoires

Le 19 mai 2015, un groupe de travail composé des responsables de pôles et de divisions métiers et transverse, d'une part, et de structures concernées par les restructurations, d'autre part, s'est réuni pour examiner la méthode de préparation et de suivi des opérations de restructuration.

Le 23 juin 2015, le pôle gestion publique a organisé une réunion métier avec l'ensemble des responsables des trésoreries concernées par une opération de restructuration au 1er janvier 2016, en présence du référent Hélios. Celle-ci a eu pour but de recenser l'ensemble des travaux préparatoires à la fusion, qu'ils soient d'ordre comptable ou technique.

Le 25 septembre 2015, une réunion de travail composée des responsables de pôles et de division métiers et transverse, des responsables des trésoreries fusionnant le 1er janvier 2016 ainsi que des SIP concernés par le transfert de la mission recouvrement de l'impôt a été organisée. Cette réunion portait sur le projet de redistribution d'emplois consécutive aux transferts de ces missions, sur les modalités de mise en œuvre du maintien temporaire d'un accueil fiscal de proximité dans les 4 trésoreries devenant spécialisées SPL ainsi que sur l'organisation des permanences destinées à accompagner les fermetures des trésoreries concernées par les fusions.

Les cadres des deux postes préparent en concertation avec leurs équipes et l'appui de la division métier la future organisation du poste.

Association des représentants du personnel en CHSCT

Un groupe de travail du CHSCT, consacré aux restructurations, s'est réuni afin de déterminer le périmètre de l'étude d'impact préalable à chacune des opérations de restructuration et d'élaborer une fiche synthétisant les différents points de l'étude et les réponses devant être apportées aux questions que celle-ci soulève. La fiche d'étude d'impact a été présentée au CHSCT pour information le 26 juin 2015.

Le CHSCT s'est réuni le 2 octobre 2015 et a été consulté sur l'ensemble des projets de restructuration planifiés au 1er janvier 2016 au regard des points relevant de sa compétence. Cette instance a émis un avis défavorable. Un groupe de travail se réunira dans le courant de la deuxième quinzaine d'octobre pour examiner de manière plus approfondie les conditions d'installation matérielle des agents dans le service.

3 - Organisation du nouveau poste

Périmètre de la mission du poste

La fusion des Trésoreries d'Azay-le-Rideau et de Sorigny se traduira par la redistribution des missions suivantes :

- transfert du recouvrement de l'impôt de la Trésorerie d'Azay-le-Rideau vers les SIP de Chinon et de Tours Nord-Ouest, respectivement en charge de la mission d'assiette de 11 et 2 communes relevant du portefeuille de la Trésorerie ;
- transfert du recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de Sorigny vers les SIP de Tours Sud et de Tours Nord-Ouest, respectivement en charge de la mission d'assiette de 7 et 2 communes relevant du portefeuille de la Trésorerie ;
- transfert de la gestion comptable et financière de la commune de Chambray-les-Tours, relevant du portefeuille de la Trésorerie de Sorigny, vers la Trésorerie de Tours Banlieue Ouest ;
- transfert de la gestion comptable et financière de la commune de Druye, relevant du portefeuille de la Trésorerie d'Azay-le-Rideau, vers la Trésorerie de Tours Banlieue Ouest.

Le transfert de ces deux dernières missions vers la Trésorerie de Tours Banlieue Ouest initie la future réorganisation des services envisagée dans l'agglomération tourangelle et répond en

tout premier lieu, à une logique de cohérence avec le découpage intercommunal, les communes de Chambray-les-Tours et Druye étant en effet rattachées à la communauté d'agglomération de Tour(s) Plus.

Classement administratif de la nouvelle structure

Le nouveau référentiel des postes comptables prévoit, pour le 1er janvier 2016, le classement de la Trésorerie de SORIGNY en catégorie C2- niveau de responsabilité 2.

Analyse des caractéristiques et des charges afférentes aux missions de la nouvelle structure

Données	Trésorerie d'Azay-le-Rideau (hors Druye)	Trésorerie de Montbazon (hors Chambray-les-Tours)	Trésorerie regroupée
Nombre de communes gérées	8	12	20
Nombre de groupements à fiscalité propre	1	1	2
Nombre de budgets	40	49	89
Nombre de lignes de mandats (au 31/12/2014)	20 433	46 092	66 525
Nombre de lignes de titres de recettes (au 31/12/2014)	5 446	10 493	15 939
Nombre d'articles SPL à recouvrer (au 31/12/2014)	19 810	39 366	59 176

Volet emplois

Situation des emplois implantés (Source Tagerfip au 1/9/2015)

Services	Trésorerie de Montbazon (future Sorigny)				Trésorerie d'Azay-le Rideau			
Catégories	A+	A	B	C	A+	A	B	C
Total emplois (mission recouvrement impôt incluse)	1	1	4	2	0	1	2	1

La projection des emplois concernés par le transfert de la mission recouvrement de l'impôt vers les SIP ainsi que par le transfert de la gestion comptable et financière des communes de Druye et Chambray-les-Tours vers la Trésorerie de Tours Banlieue Ouest est détaillée dans deux fiches techniques spécifiques.

Au regard des éléments qui y sont portés, la projection d'emplois de la Trésorerie de Sorigny s'établirait au 1er janvier 2016 de la manière suivante :

Emplois après fusion : Trésorerie de SORIGNY				
A+	A	B	C	Total
1	1	4	2	8

La restructuration entraîne la suppression d'un emploi de catégorie A (ex chef de poste).

Fonctionnement du service

La Trésorerie de Sorigny deviendra une trésorerie spécialisée SPL, chargée de la gestion comptable et financière de 20 communes et de 2 communautés de communes. Son organisation sera fondée sur une répartition en 2 secteurs : un secteur dépense et un secteur recouvrement, comptabilité, accueil, caisse.

Ouverture d'une permanence

Dès réception de l'accord ministériel pour la fusion des 2 trésoreries, un groupe de travail sera proposé aux élus du canton d'Azay-le-Rideau afin d'envisager l'organisation de la future permanence - implantée au relais de service public de la commune de Cheillé - et les mesures d'accompagnement des usagers, proposées sur la base de l'expérience acquise l'an dernier à Richelieu.

Ce groupe de travail, piloté par le pôle gestion publique, associera les comptables des trésoreries ainsi que les responsables des SIP destinataires du transfert de la mission recouvrement de l'impôt.

En outre, afin d'accompagner le transfert de la mission recouvrement de l'impôt vers les SIP, un accueil fiscal de proximité sera temporairement organisé, pour une durée maximale de 12 mois. L'accueil fiscal de proximité inclura par ailleurs la possibilité d'octroyer des délais de paiement, sur délégation spécifique donnée par les différents responsables de SIP. Ce dispositif nécessitera la mise à disposition auprès des agents de la Trésorerie, d'habilitations informatiques aux applications REC, MEN et RAR (en consultation) et SISPEO.

Prime de restructuration

Les agents précédemment affectés à la Trésorerie d'Azay-le-Rideau et qui rejoindront la Trésorerie de Sorigny seront éligibles à la prime de restructuration de service, en vertu de l'article 1 de l'arrêté du 4 mai 2010.

Le montant de cette prime est modulé :

- en cas de changement de résidence familiale, selon les charges de famille. Le transfert de résidence familiale doit intervenir dans les 9 mois précédant ou suivant le changement de résidence administrative pour être pris en compte ;
- en l'absence de changement de résidence familiale, selon d'une part, la distance entre l'ancienne et la nouvelle résidence administrative et, d'autre part, la distance entre la résidence familiale et chacune des résidences administratives.

4 - Date d'effet

La fusion est prévue pour le 1er janvier 2016.

Annexe

Pour les collectivités relevant du portefeuille d'Azay-le-Rideau, les distances et le temps de trajet sont :

Communes	Distance avec la Trésorerie d'Azay-le- Rideau (en km)	Temps de trajet (en minutes)
Bréhémont	10	19
La Chapelle aux Naux	8,7	18
Cheillé	6,3	9
Lignières de Touraine	6,5	12
Pont de Ruan	10,1	16
Rigny-Ussé	17,2	20
Rivarennnes	9,6	15
Saché	7,2	11
Thilouze	12,3	19
Vallères	6,4	10
Villaines les Rochers	6,3	11
Moyenne	9,45	15

Pour les collectivités relevant du portefeuille d'Azay-le-Rideau, les distances et le temps de trajet, obtenus dans la perspective de la fusion avec la Trésorerie de Sorigny, seront :

Communes	Distance avec Parc d'activités Isoparc (en km)	Temps de trajet (en minutes)
Azay-le-Rideau	17,2	25
Bréhémont	28,0	33
La Chapelle aux Naux	25,0	28
Cheillé	25,0	33
Lignières de Touraine	25,4	29
Pont de Ruan	6,7	15
Rigny-Ussé	34,4	41
Rivarennnes	29,5	36
Saché	9,5	19
Thilouze	10,5	16
Vallères	21,7	23
Villaines les Rochers	16,4	30
Moyenne	20,77	27

Pour les collectivités relevant du portefeuille de Sorigny, les distances et temps de trajet obtenus dans la perspective de l'implantation de la future Trésorerie à Sorigny seraient :

Communes	Distance avec Parc d'activités Isoparc (en km)	Temps de trajet (en minutes)
Artannes sur Indre	4,1	9
Esvres	14,2	21
Montbazoin	10,1	13
Monts	1,5	5
Saint-Branches	13,1	18
Sorigny	6,9	11
Truyes	27,0	27
Veigné	10,4	17
Moyenne	10,9	15